

**BUDGET ANNEXE 2016 – ZONE DU VERN**

Compte tenu que le budget annexe doit être définitivement clos au cours de l'exercice 2016 pour les raisons suivantes :

- la commercialisation des différents lots disponibles sur cette zone est définitivement achevée ;
- la loi NOTRe prévoit le transfert des zones d'activités économiques à la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Les opérations de transfert de compétence nécessiteront un certain nombre d'écritures comptables qui seront demandées par le trésorier.

Sur proposition de Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire, le vote du budget prévisionnel 2016 et du compte administratif 2015 s'effectuera de manière concomitante avec une reprise des résultats sur le budget général lors du vote du budget supplémentaire 2016.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**APPROUVE** la proposition de vote du budget primitif de la Zone du Vern lors du vote du Compte Administratif,

**PAR 23 voix pour des groupes « Landivisiau avec vous et pour vous » et « Ensemble et autrement pour Landivisiau » et 6 abstentions du groupe « Union citoyenne pour Landivisiau ».**

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	23
POUR	23
CONTRE	0

Fait à Landivisiau, le 29 janvier 2016

**Le Maire,**  
**Laurence CLAISSE.**

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le... 8/02/2016

Et de la publication, le... 5/02/2016

Fait à Landivisiau, le... 29/01/2016

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL

